

# Rouffignac Infos



*Bulletin Municipal*



*N°16 - Juin 2023*



	Pages
Sommaire	1
Le mot du Maire	2
Le budget	3-4
Les subventions. Les contributions	5
Les cérémonies	6
Le repas des aînés	7
Les travaux de voirie	8
L'adressage et la DCEI	9
Les associations	10-11
La bibliothèque	12
L'école - SIVOS	13-14-15
Le recensement	16
La salle des fêtes	17
Les professionnels	18
La fibre optique	19
Santé	20
Infos diverses	21-22
Divers	23-24
Informations pratiques	25-26
Etat civil	27

**Réalisé par l'équipe municipale**



Rouffignacaises, Rouffignacais,

L'année 2023 est déjà bien entamée. Le soleil a repris ses quartiers et fait scintiller notre village et notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur. Cette nouvelle année a démarré par la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 14 janvier. Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation ainsi que toutes les personnes qui ont concouru à faire de cette festivité un réel moment de partage et de convivialité comme à l'accoutumée.

Comme chaque année, le premier trimestre a été rythmé par le cycle budgétaire. Nous avons clôturé les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et ouvert le budget primitif de l'année 2023. Vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle des élus du Conseil Municipal pour adopter un budget rigoureux qui devra répondre aux différents besoins de la commune. Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 sont plutôt satisfaisants avec des excédents.

Par le biais de ce bulletin municipal, je souhaite vous faire part du travail réalisé par la municipalité ainsi que les réalisations effectuées pour poursuivre le développement de Rouffignac en rendant notre commune la plus attractive possible où il fait bon vivre.

Côté aménagement communal, la mise en place des noms de routes et des numéros de maisons sur chacune de ces voies se fera progressivement. La pose des panneaux et des numéros sera effectuée par les agents communaux. La Mairie vous avertira dès que vous serez concernés au niveau de votre habitation.

Le raccordement à la fibre continue son cours en fonction de votre éligibilité.

Si la chaleur estivale est synonyme de fête, il ne faut pas oublier qu'elle peut être aussi synonyme de canicule. Face à ce risque, nous devons être vigilants en particulier auprès des personnes les plus vulnérables. Le changement climatique est une évidence.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro 16 du Rouffignac infos, élaboré par la commission municipale, un excellent été à toutes et tous ainsi que d'excellentes vacances.

Toujours à votre écoute, très cordialement,

Le Maire

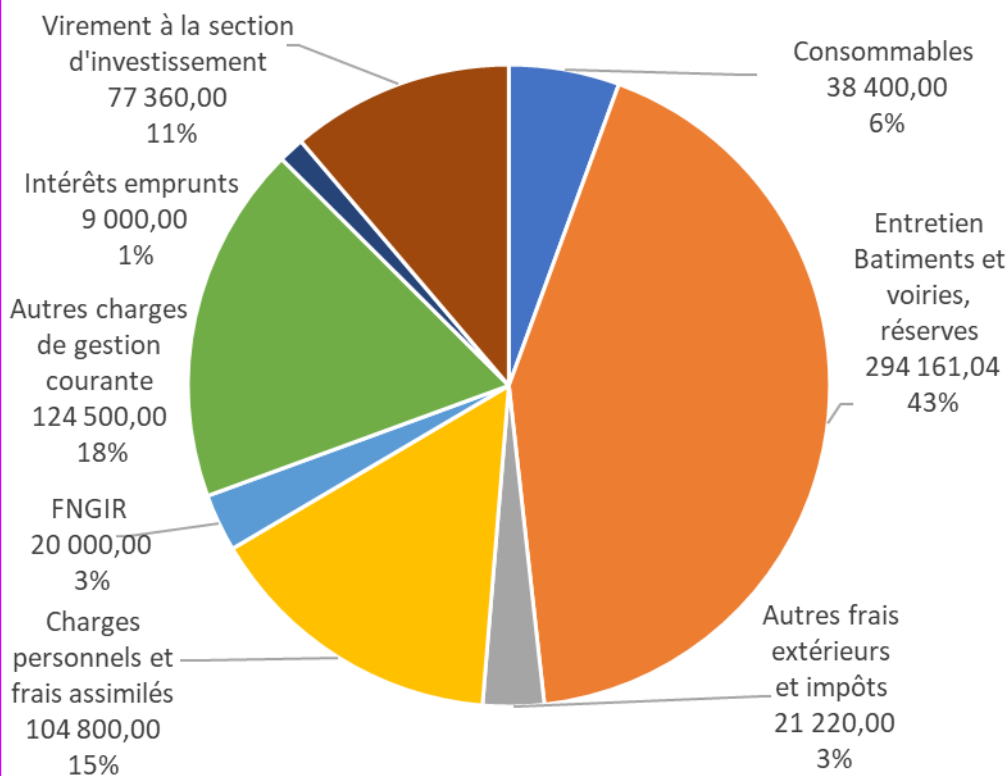
*Dominique Amiaud*

# Le budget prévisionnel 2023 simplifié

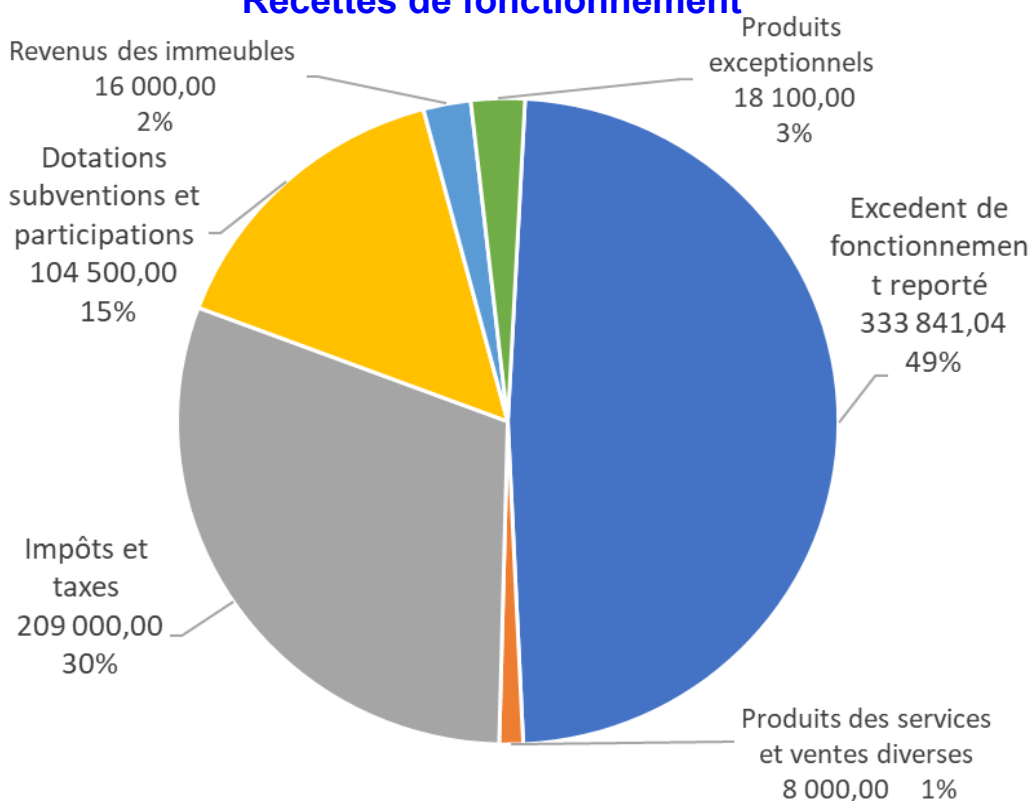
## Les dépenses et les recettes de fonctionnement

Le budget de fonctionnement retrace toutes les dépenses envisagées et les recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune pour l'année 2023.

### Dépenses de fonctionnement

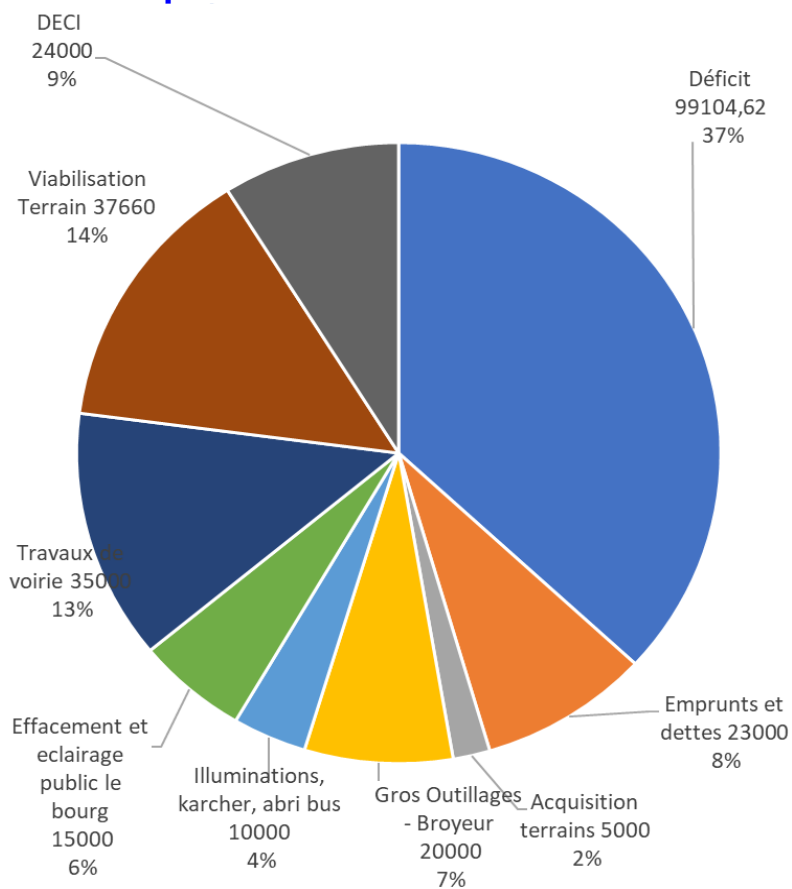


### Recettes de fonctionnement



# Le budget prévisionnel 2023 simplifié

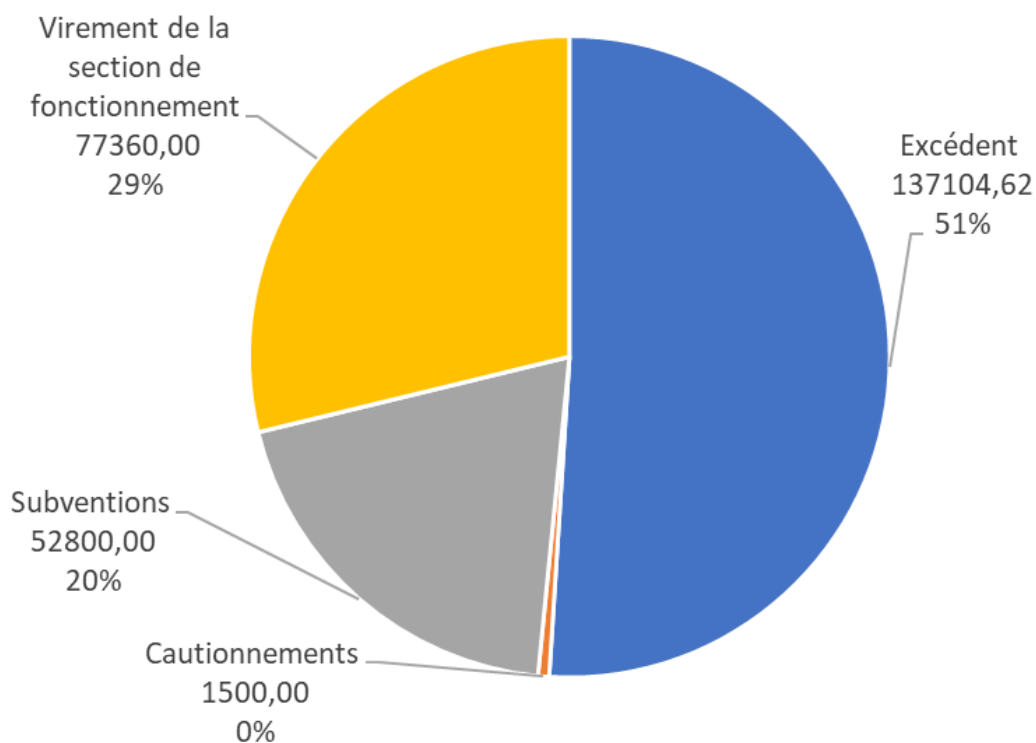
## Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement concernent les travaux programmés, les acquisitions mobilières ou immobilières, ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

Elles sont financées par les ressources propres de la commune, les dotations et subventions et le cas échéant par l'emprunt.

## Recettes d'investissement



<b>Subventions aux Associations</b>	<b>Montants</b>
ACCA	300 €
ADMR CANTON DE MONTENDRE	450 €
COMMUNE DE ROUFFIGNAC	400 €
CENTRE ANTITUBERCULEUX	30 €
COMITE DES FETES	1 200 €
CREATION-PARTAGE	300 €
MFR DU SUD CHARENTE	35 €
SOLIDARITE JEUNESSE (Les Bateleurs)	150 €
MAISON POP	200 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	250 €
BANQUE ALIMENTAIRE	150 €

<b>Contributions aux organismes de regroupement</b>	<b>Montant</b>
FEDERATION DEPARTEMENTALE GROUPEMENT (FDGDON )	180 €
SIEMFLA ADELFA	700 €
SIVOS DE CHAMOUILAC	35 000 €
SYNDICAT DE LA LIVEENNE (SYMBAS)	1 400 €
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	80 €

## Le 11 novembre

Dans chaque localité française ou presque, on commémore l'Armistice de 1918, c'est-à-dire la signature de la fin de la première guerre mondiale. Dans notre commune aussi, la municipalité a tenu à ce que l'on n'oublie pas le sacrifice des soldats de l'époque et ceux tombés aux combats récemment. En cette journée ensoleillée, une quarantaine de Rouffignacais (ses) se sont donc retrouvés sur le parvis de l'église face au monument aux morts. Ce rassemblement s'est déplacé ensuite dans la salle associative autour d'un verre de l'amitié pour un moment d'échange.



## Les vœux du Maire

À chaque nouvelle année, il est d'usage pour la commune et ses élu-es de présenter leurs vœux aux habitants. C'est l'occasion pour le maire de porter un regard sur l'année écoulée et de tracer des perspectives pour celle à venir.

Comme les années passées, nous avons choisi un diaporama dynamique pour retracer les actions de 2022. J'espère qu'il vous a permis de mesurer à quel point participer à la vie de notre commune peut être riche en découvertes et en moments partagés.



Les « anciens » de la commune ont eu le plaisir de se retrouver à nouveau pour leur traditionnel repas en leur honneur à la salle des fêtes le dimanche 2 avril, sur l'invitation du Conseil Municipal.

Repas du dimanche, repas du début de printemps sous le soleil qui réchauffe le corps mais aussi le cœur.

Ce moment de convivialité et de partage s'inscrit, bien évidemment, dans les traditions bien ancrées de notre commune. Les années passées ne nous ayant pas permis d'honorer ce rendez-vous, les élus avaient souhaité en remplacement vous distribuer des paniers garnis.

Après avoir été accueillis par le Maire et son Conseil, les 70 convives ont dégusté le déjeuner copieux et délicieux concocté par le traiteur M. Fabrice COURAUD de Baignes.

## Menu

*Apéritif et mises en bouche*



*Soupe de garbure*

*Feuilleté de matelote de la mer*

*Trou Charentais*



*Pôti de canard aux cèpes*

*Garniture de légumes*

*Fromages et salade*

*Tarte fine pomme tiède glace et sauce caramel*



*Café*

*Bon appétit*



*Vins  
Digestifs  
Champagne*







## Réseaux de voirie - Investissements

Création chemin Chez Georget Taphanel	1 788,00 €
	1 788,00 €

## Réseaux de voirie - Fonctionnement

Enrobé 10 T Syndicat de la voirie année 2022	1 440,00 €
Point à temps Syndicat Départemental de la voirie	11 400,00 €
Démontage, abattage d'un marronnier, évacuation des branches et du bois, rognage de la souche au Gascon. Intervention de l'entreprise SARL BERGER de Souméras	1152,00 €
Débroussaillage des bordures de routes Taphanel	4 637,00 €
Remplacement d'un pont à la Forêt Taphanel	1 342,80 €
Arasement route Mondoublet Taphanel	900,00 €
Enrobé à froid 20T Syndicat de la voirie année 2023	2 561,00 €
Divers travaux: Taphanel — Curage fossés, arasement, reprise des déformations route du Gascon, Baril du Nord, Chez Bruneau, route de Salignac, Chez Marcouze.	5916,00 €
	28 196,00 €



## Démarche d'adressage de notre commune.

La notion d'adresse normée nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), de numéroter tout le bâti, d'indiquer le code postal et la commune.

De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement sur cette voie.

## Pourquoi créer des adresses normées?

L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours, la desserte en réseaux...

La commune a lancé depuis quelques mois le projet d'adressage de l'ensemble du territoire communal y compris l'habitat dispersé ou isolé.

## Aujourd'hui où en sommes-nous?

Le recensement de la totalité des bâtis à adresser a été fait. Nous avons retenu environ 63 lieux à adresser. Suite aux entretiens et réunions, le Conseil a retenu que la majorité d'entre nous étaient très attachés à leur nom de lieu-dit et que celui-ci constituait un lien identitaire fort. Aussi nous avons retenu que chacune de nos adresses serait constituée d'un numéro et d'un nom de rue identique au lieu-dit dans la plupart des cas.

Les numéros pairs sont positionnés à droite, les impairs à gauche depuis le début de la voie.

La livraison de l'ensemble des poteaux, des numéros a eu lieu le 21 avril et les panneaux le 03 mai 2023.

La commune vous communiquera votre nouvelle adresse quand tous les panneaux seront posés et quand tout sera enregistré.

Montant de la fourniture: Poteaux, panneaux et numéros des habitations - Syndicat de la voirie **11 415,00 €**

---

## Protection DECI

### Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

La commune va faire installer par la RESE 6 poteaux incendie.

L'opération est estimée à **19 900,26 € HT** soit **23 880,31 € TTC**

Le Financement devrait être le suivant:

Etat DETR	: 11 940,16 € (60%)	
Département	: 3 980,05 € (20%)	sur le prix HT
Commune	: 3 980,05 € (20%)	

Les lieu-dits concernés:

- Chez Maître-Jean / Peux-Roux
- Chez Gobille / Chez Bellet
- Le Tailledis / Chez Georget
- Chez Jean-Fort / Chez Catin
- Chez Marronnier / Chez Huchet / Chez Beaulon / Chez Chemin
- Morzac



## Création - Partage

L'association fonctionne toujours malgré les aléas de la vie.

Depuis septembre 40 personnes sont inscrites.

Nos activités :

- \* peinture sur porcelaine ;
- \* travaux divers, cartonnage, origami ;
- \* pergano ;
- \* Art et atelier floral ;
- \* Couture (non confection) ;
- \* Cartes (créations).

Notre randonnée annuelle est planifiée pour **le 24 juin 2023**.

Cette promenade, sans difficulté particulière est accessible à toutes et tous.

Après les petits efforts, chacun sortira son pique-nique. Les personnes qui ne peuvent pas faire cette marche pourront venir nous rejoindre avec leur panier repas pour ce déjeuner.

Nous envisageons d'exposer à Clion pendant l'été.

L'association participera au troc livres au mois d'octobre.

LES INSCRIPTIONS POUR 2023/2024 se feront lors de votre présence aux activités.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre la Présidente Annie BROUARD au 06 20 16 05 51



## Jouer à ROUFFIGNAC

L'association « Jouer à Rouffignac », vous propose de venir les rejoindre tous les vendredis après-midi de 14h à 18 h à la salle des associations pour jouer aux cartes.

Pour plus de renseignements : 06 78 57 04 71



## ACCA de ROUFFIGNAC

Nous avons prélevé en plan de chasse , tir ou piégeage

Nuisibles :       une quarantaine de renards et fouines ;  
                      145 ragondins et rats musqués.

En grands gibiers :

                      22 sangliers ;  
                      18 chevreuils.

En gibier de tir nous avons lâché : 100 perdreaux gris et rouges, 120 faisans et 5 trios de faisans en gibier de repeuplement.

Avec la Fédération Départementale des chasseurs, nous avons signé un contrat petite faune sauvage en plaine pour la réintroduction du faisan de Mandchourie. Les faisandeaux seront fournis par la Fédération ainsi que les agrainoirs. A nous de gérer le territoire et les agrainoirs et ceci à partir du mois d'août.

Au vue de la nouvelle réglementation, cette année étant une année d'élections, le conseil d'administration va être entièrement renouvelé.

Bonne chasse à tous pour la prochaine saison.

Jean-Claude

FEYDIEU   *Le Président*



## BIBLIOTHEQUE

Encore une année active pour l'équipe de la Biblio, avec toujours une progression du nombre de lecteurs. (plus de 90...)

Les ateliers avec l'école ont repris, avec une nouveauté cette année : les deux ateliers bois/couture en simultané ; d'où la nécessité de renforcer l'équipe de 4 bénévoles supplémentaires.

Bienvenue à Marie Danielle et Monique à la couture, et Jean-Claude et Raoul à l'atelier bois.

Nous sommes donc au nombre de 8 pour cet encadrement, avec une fréquence de 1fois par quinzaine.

Deux lectures de conte « Kamishibai » sont venues étoffer notre implication avec les enfants, à Noël et Pâques toujours bien apprécié par les enfants.

Gros projet pour cette année, notre deuxième « TROC- LIVRES » programmé pour le 15 OCTOBRE 2023, à la salle des fêtes, toujours en collaboration avec l'association « Création -Partage » qui exposera les travaux de ses différents ateliers.

Petit rappel du concept : un fond de livres est mis à disposition par la biblio, en libre échange.

Merci encore à la Mairie pour le fond dédié à l'achat de nouveaux livres ...

Merci également aux nombreux donateurs qui par leur contribution, nous permet de compléter nos collections, alimenter la Boite à livres ainsi que le fond troc-livre.

Horaires et jours d'ouverture :

Mercredi : de 15h à 17h

Samedi : de 10h à 12h

Adresse mail : [biblio.rouff17@gmail.com](mailto:biblio.rouff17@gmail.com)

Au plaisir de votre visite...

L'équipe Biblio.



## **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire**

Le regroupement de nos quatre communes (Chamouillac, Salignac, Rouffignac et Courpignac) reçoit depuis la rentrée 2022-2023 98 élèves.

Le Président est Dany ROUHAUD 1er adjoint à la commune de Chamouillac.

Les transports scolaires sont assurés par la région Nouvelle Aquitaine avec deux bus.

Coût du SIVOS pour 2022 et pour la commune 38 824.50 €.

Participation pour les frais de cantine commune :

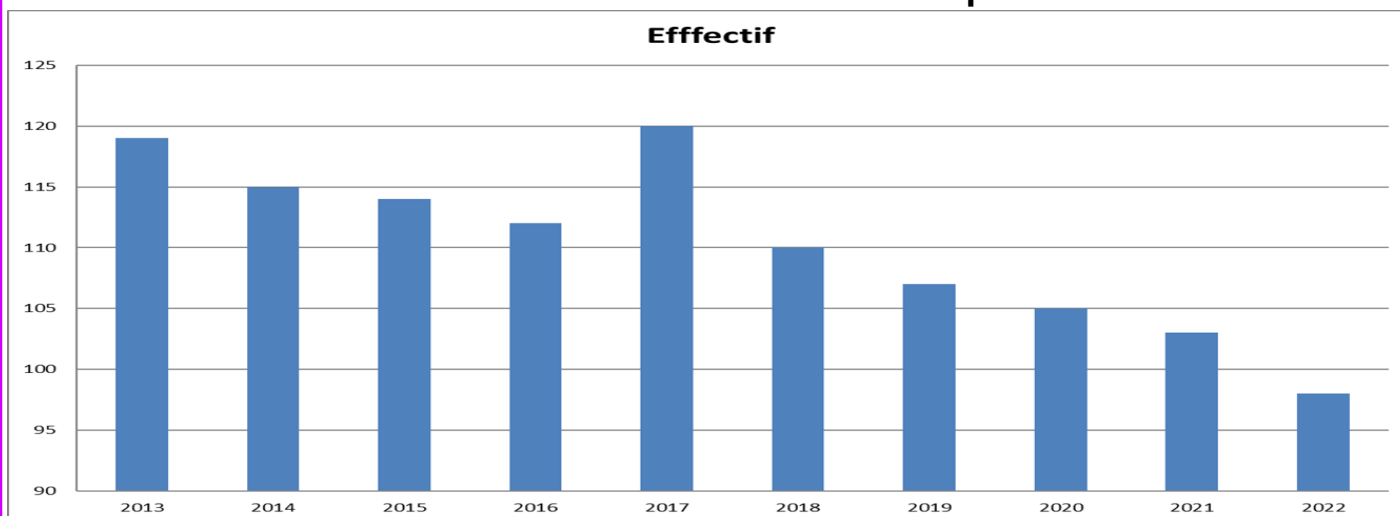
De Chamouillac	7 602,70 €
De Salignac	1 830,42 €
De Courpignac	2 980,34 €

Reversement des frais de cantine au bénéfice de la commune de ROUFFIGNAC 5 279,76 €

## **Répartition des élèves par classe**

Chamouillac		Salignac	Rouffignac	Courpignac	Total
Mme LAMARQUE 12 PS 6 MS	Mme FERRER 9 MS 9 GS	Mme AVINIO 13 CP 8 CE1	Mme VIDAL 9 CM1 12 CE2	Mme BRINON 5 CM1 15 CM2	
<b>18</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>98</b>

## **Evolution du nombre d'élèves inscrits dans le R.P.I depuis 2013**



## **Rentrée septembre 2023**

Au vu de l'effectif estimé à la rentrée de septembre 2023, l'Académie de Poitiers ferme une classe à Chamouillac. Nous devons réorganiser les tâches attribuées à chaque agent ainsi que leur planning de travail. La répartition des élèves par classe n'est pas encore finalisée, le nombre d'élèves n'étant pas encore définitif.

L'enseignante Clémence FERRER sera affectée dans une autre école hors de notre RPI.

## **La garderie**

La garderie périscolaire située à l'école de Courpignac est ouverte le matin à partir de 7h 15 et ferme le soir à 18h30. Le tarif est de 1,10 € de l'heure, toute heure commencée est due. La prise en charge des enfants est assurée par Mme Margaret LANDARD et Mme Sonia CARMINATI.

## CLASSE DE NEIGE

Cette année comme tous les 3 ans, les élèves des écoles de Rouffignac et Courpignac ont pu partir en classe de découverte.

Le séjour, en grande partie financé par l'association des parents d'élèves, mais aussi par le SIVOS, s'est déroulé du 27 au 31 mars à Artigues (65), à quelques kilomètres de la station de ski de La Mongie.

7 adultes (encadrants) et 38 enfants ont participé à cette sortie.

Le Programme :

Lundi : randonnée de 3h ;

Mardi : ski le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 16h ;

Mercredi : ascension au Pic du Midi le matin, pique-nique puis randonnée ;

Jeudi : ski, mêmes horaires que mardi ;

Vendredi : randonnée toute la matinée.



## Sortie pédagogique

La visite était commentée par l'archéologue responsable du site.

Le document a été mis en page par les Bertet enseignants en retraite. En effet, ils sont de la commune et c'est l'occasion de mettre en avant leurs compétences au service de la communauté et le formidable outil d'encyclopédie en ligne qu'est encycloop et pour lequel ils travaillent bénévolement.

2022  
HISTOIRE

**Fiche de Travail Junior**

**Il y a 65 000 ans**

Fiche réalisée par  
les CE CM1  
École de Rouffignac  
(17)


Il y a 65 000 ans, des Néandertaliens chassaient des rennes et des chevaux à Jonzac (17).  
William, l'archéologue, nous a raconté.

**Comment connaître les Néandertaliens ?**  
Les Néandertaliens vivaient il y a très très longtemps. L'Homme n'avait pas encore inventé l'écriture. Donc, on ne peut pas lire de livres sur eux. Mais on peut lire un peu car ils ont laissé des marques, des témoignages de leurs activités. Les hommes de Néandertal ont déposé des os près de Jonzac ! Et les archéologues les ont déterrés avec plein d'outils, comme ceux des dentistes ! Et la terre a recouvert toutes les couches d'os. LOUIS  
Quand vous faites du camping, vous laissez des traces : trous de piquets de tente, empreintes de vos chaussures, restes de vos repas. C'est pareil pour les Néandertaliens qui ont campé ici il y a 65000 ans.  
Ils sont passés à Jonzac où ils ont mangé du renne des lemmings et du cheval. AMÉLIE  
S'il y avait des rennes ici, cela veut dire qu'il faisait très froid.

**Que voit-on dans les fouilles ?**  
Nous avons vu des os de rennes, de chevaux et de lemmings que les hommes de Neandertal avaient laissés quand ils venaient pique-niquer à Jonzac. LOUISE, AMBRE



Les archéologues mettent des étiquettes sur les ossements pour les situer dans la fouille. MAÉLYS  
Tout ce qui est noir, ce sont des restes d'outils en silex car ils taillaient des silex.  
Mais comment faisaient-ils ?  
Le silex, c'est comme le verre : quand on le cogne, on enlève un éclat. Et cet éclat, on peut l'utiliser comme un couteau. Mais cela s'use très vite, c'est pour cela qu'ils ont laissé plein d'éclats usés ici. On peut se servir des silex pour couper la viande. Ils ont trouvé des dents de cheval. MAYLIS  
Les hommes prenaient la viande des animaux. Les os sont les restes de leurs repas. MARINE

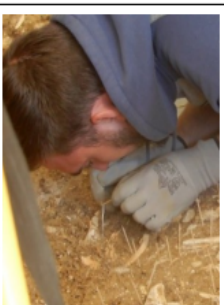


Village Néandertalien. Reconstitution en peaux et défenses de mamouths (paléosite de Saint-Césaire 17).

**Les fouilles**  
Les Néandertaliens sont venus souvent ici et pendant très très longtemps.  
Ils ont jeté des os et des silex. KENJY  
Les spécialistes travaillent avec un pinceau et une pince, le pinceau sert à nettoyer doucement. MAÉLANE  
Les archéologues fouillent couche par couche. Ils sont à leur 11<sup>ème</sup> couche. Ils ont toutes sortes d'outils pour fouiller comme le pinceau, le grattoir du dentiste, etc. JAROD



J'ai vu dans la terre, des os de chevaux et de rennes que les hommes de Néandertal laissaient avant de partir. NINA  
Ils cherchent à comprendre pourquoi ils les laissaient toujours à cet endroit. ALEXIA



**Quelques découvertes**  
On travaille sur les « poubelles » des Néandertaliens. Ils mangeaient les plus petits morceaux de viande et emportaient avec eux les plus gros pour la route. SOLINE  
Ils ont jeté ce qui ne servait plus : outils usés, restes de repas.



Les archéologues ont retrouvé des mâchoires de ces animaux. NATHAN  
Là, vous avez une mandibule de renne et on voit une dent de lait, donc le renne chassé avait moins de 2 ans. En regardant les marques sur un os, on sait quels morceaux les hommes mangeaient.  
Ils emportaient les gros morceaux. MATIS  
Les cuisses étant riches en viande, ils les ont emmenées dans leurs villages.



**Après les fouilles**  
Je ne savais pas que les archéologues cherchaient des os d'animaux depuis vingt ans. RYAN  
Nous sortons les ossements du sol. Après, nous les étudions dans différents laboratoires, en Sibérie, en Allemagne... pendant un an ! Ensuite, nous ramenons les ossements. Nous restons encore 6 ans sur Jonzac. Ensuite, le site sera mis en dormance car les méthodes technologiques de travail évoluent : dans une dizaine d'années, on travaillera certainement différemment. On n'avait pas le droit de prendre des silex ni tout ce qui était autour des fouilles. MALONE



**L'avenir**  
Mon métier sera paléontologie ! NATHAN  
Génial ! Plus tard, vous, dans 10, 20 ou 30 ans, vous continuerez notre travail. Nous avons besoin de vous car, à un moment, on n'aura plus d'idées, plus d'imagination. Donc nous avons besoin que vous ameniez vos idées.  
Les hommes de Cro-Magnon ont fait des enfants avec les hommes de Néandertal et comme ils étaient plus nombreux, la branche Néandertal a fini par s'éteindre. GABI  
Reconstitution d'une femme néandertalienne.




Cherche dans ta région s'il y a eu des fouilles archéologiques. Ce peut être sur une autre période historique : Antiquité, Moyen Âge, etc.  
Qu'ont trouvés les archéologues ?

Tu peux écouter l'archéologue en scannant le QRCode en haut à gauche, lire la BTJ515 « Qu'est-ce que l'archéologie ? », la BTJ578 « Augustodunum une ville gallo-romaine », la FTJ25 « Un site gallo-romain », la FTJ166 « Des fouilles » et plus encore en allant sur Encycloop.



**Conservation des données**  
Les archéologues utilisent cet appareil photo numérique muni d'un laser (tachéomètre) pour repérer l'endroit où ils ont trouvé un vestige. ÉMILIE



Rayon laser en rouge.

Fiche de recherche documentaire pour cycle III : Icem Pédagogie Freinet chantier BTJ > <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>

Fiche de recherche documentaire pour cycle III : Icem Pédagogie Freinet > Encycloop > <http://www.icem-freinet.net/encycloop/>

## Rentrée 2023

Les admissions pour la rentrée 2023 auront lieu du 30 mai au 09 juin. Je vous invite à prendre rendez-vous en appelant l'école au 05 46 70 32 22. Pour l'admission, vous devez vous munir de :

# la fiche d'inscription délivrée par la mairie de Chamouillac ;

# le livret de famille (pas de photocopie) ;

# la photocopie de la double page des vaccinations obligatoires dans le carnet de santé (pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés) ;

# le certificat de radiation (pour les enfants qui ont déjà été scolarisés).



# Le recensement de la population



Le recensement sur la commune a eu lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Le recensement permet de déterminer la population légale de la France dans tous ses échelons géographiques: commune, canton, département et région.

La population légale tient une place importante dans la vie administrative française.

Quelques cas d'utilisation des chiffres de population pour une commune :

- \*De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) repose en grande partie sur la population totale des communes ;
- \*De décrire les caractéristiques de la population et ses conditions de logement ;
- \*La répartition de la population par sexe, âge, état matrimonial, nationalité, diplôme ;
- \*L'emploi, les professions exercées ;
- \*Les conditions de logement ;
- \*Les déplacements quotidiens domicile-travail.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (école, hôpitaux, etc). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses sont **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. A la fin de l'enquête elles sont remises à l'INSSEE pour établir des caractéristiques rigoureusement anonymes.

La candidature de l'agent recenseur Mme Gillian DELVAEL avait été retenue à la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2022. Nous vous remercions de l'accueil que vous lui avez réservé, du temps que vous lui avez accordé ainsi que de votre participation active par internet.

Vous avez été un peu plus de 50% à vous déclarer par internet.

## Location 2022

Personnes de la commune	: 4
Associations de la commune	: 1
Personnes extérieures	: 2
Associations extérieures	: 1

## Fonctionnement de la salle des fêtes

Nous vous demandons:

- lors des locations de la salle de limiter le bruit à partir de 2 heures du matin. Pour cela, il vous est demandé de laisser les portes côté sas fermées pour éviter la propagation du bruit.

- de ne pas utiliser des moyens de cuisson autres que ceux fournis **par la mairie et cela dans les locaux ou à proximité de ceux-ci.**

## Tarifs des locations de la salle des fêtes

Le responsable M. Guy Moreau vous rappelle de prévoir à l'avance vos réservations. Vous pouvez le joindre au 05 46 49 04 74 ou à la mairie **le lundi et mercredi matin.**

TARIFS	DUREE	SALLE	CUISINE	CHAUFFAGE
Fête locale	3 jours	Gratuit		
Associations de la commune 1 manifestation gratuite/an	—	—	*65 €	70 €
Salle uniquement	1 jour	65 €*	65 €	70 €
A partir de la 2ème réservation	2 jours	130 €*	130 €	130 €
Associations extérieures à la commune	1 jour	230 €	90 €	80 €
	2 jours	300 €	160 €	140 €
Personnes de la commune	forfait 2 jours	175 €		70 €
Personnes extérieures à la commune	forfait 2 jours	340 €		90 €
Cérémonies familiales: Baptême, 1ère communion, mariage. Enfants dont les parents habitent la commune et sont redevables de la taxe d'habitation	2 jours	*Gratuite	*65 €	70 €
<i>*chambre froide comprise</i>			Salle gratuite Cuisine = 90 € / 24 h Chauffage = 70 € / 24 h  Salle gratuite Cuisine = 90 € / 24 h Chauffage = 80 € / 24 h	
RPI de Chamouillac, Courpignac, Rouffignac, Salignac de Mirambeau Réunions électorales Réunions et assemblées générales des associations cantonales à but social (3 <sup>ème</sup> âge, Anciens Combattants, UNRPA, ADMR etc.) Services Publics du canton dont dépend la commune  Repas des associations cantonales à but social				
Associations à statut professionnel				
Caution 500 €				
Caution ménage et nettoyage piano de cuisson 250 €				
Réservation 150 € pour toutes les personnes extérieures				

## Professionnels à votre disposition

<p><b>LAROCHE Cyril</b>            Chez Gros Jean  <b>Jointeur, Plaquiste</b>            06 79 46 48 07</p>	<p><b>MORICET Loïc</b>            Le Bourg  <b>Informatique:</b> vente, assemblage            05 46 48 71 69 / 06 99 66 31 78</p>	<p><b>PILLET Alain</b>            Chez Bruneau  <b>Pineau, Cognac, Vin de pays</b>            05 46 49 04 82</p>
<p><b>Yoan BART</b>            Chez Maître-Jean  <b>Electricité. Plomberie</b>  <b>Energies renouvelables</b>            06 25 41 07 84            yoanbart@gmail.com</p>	<p><b>LTPAC</b>            Location tractopelle avec chauffeur  <b>Terrassement – Assainissement</b>            PERODEAU Romuald            Chez Maître-Jean            05 46 49 64 46 / 06 07 89 41 81            ltpac@orange.fr</p>	<p><b>CHRISTELLE Coiffure</b>            Le Bourg  <b>Coiffure Mixte</b>            07 86 29 96 72</p>
<p><b>DUVOIS Sophie</b>            Le Bourg  <b>Potière.</b> Au « grès » de Sophie            05 46 48 29 66</p>	<p><b>NOBLE Dominique</b>            Chez Gros Jean  <b>Auto-entrepreneur</b>  <b>Espace vert. Entretien parc.</b>  <b>Petits travaux de maçonnerie.</b>  <b>Nettoyage de sépultures</b>            06 66 23 22 56</p>	<p><b>VIEL Nathalie</b>            Domaine de La Forêt  <b>Accueil événementiel</b>            07 86 37 75 89            nviel@orange.fr</p>
<p><b>ROY Thierry</b>            Chez Bonneau  <b>Electricien</b>            05 46 49 36 23            06 85 21 25 08</p>	<p><b>AMIAUD FONTENAUD Maryline</b>            Le Grand Plantis  <b>Assistante maternelle</b>            05 46 70 34 74</p>	<p><b>GAUTHIER Hervé</b>            Chez Boiteau  <b>Vin de pays, rouge, rosé, blanc</b>            05 46 49 46 81</p>
<p><b>RAUX Laurence</b>            Chez Dumaine  <b>Architecte</b>            05 46 49 20 59 / 06 71 22 92 02            Laurence.raux@wanadoo.fr</p>	<p><b>CHARENTE ALLIANCES</b>            Chez Bluget  <b>Coop Agricole</b>            05 46 49 21 64</p>	<p><b>ROSE Mickaël</b>  <b>Entreprise travaux agricoles,</b>  <b>Battage.</b> Chez Bonneau            Philippe 06 07 21 98 76            Mickaël 06 84 86 22 21</p>
<p><b>AMIAUD Sébastien</b>  <b>Exploitant forestier</b>  <b>Abattage, débardage</b>  <b>Travaux chez particuliers</b>            Chez Dumaine            06 74 43 80 16</p>	<p><b>DERIT Sébastien</b>  <b>EURL Maçonnerie-couverture</b>  <b>Neuf et rénovation</b>            Chez Royer            Mobile : 06 31 84 97 01            Bureau: 05 46 70 50 92            eurlderitsebastien@gmail.com</p>	<p><b>JFBM</b>  <b>Bardage—couverture—construction</b>  <b>métallique</b>            Mobile : 06 35 71 20 36            sarljfbm@gmail.com</p>

## Déploiement de la fibre



La fibre optique est un support physique aussi fin et souple qu'un cheveu, un câble contenant des fils de verre ou de plastique qui permet le transfert de données IP très rapidement via la lumière et sur de grandes distances. Et tout ça sans subir ni affaiblissement ni perturbation électro-magnétique. En effet, contrairement aux fils de cuivre qui subissent une atténuation importante au bout de quelques kilomètres, le signal de la fibre optique ne décline presque pas avec la distance.

Au contraire de ce que l'on pourrait penser, elle n'est pas chère : il est possible de fabriquer des kilomètres de câbles moins chers qu'un équivalent cuivre. De plus, le signal est mieux conservé. Enfin, elle possède une meilleure durée de vie.

En conclusion, l'utilisation de la fibre optique représente une révolution dans l'ère du numérique. Elle propose une bande passante illimitée. Sa vitesse de transfert multipliée par cent par rapport à l'ADSL devient indispensable pour les structures professionnelles, notamment spécialisées dans les services de téléphonies, visioconférence ou pour des explorations visuelles dans le milieu médical.

La création de la nouvelle ligne fibre en sortie du bourg, route de Montendre, nous oblige à l'élagage des arbres plantés sur le domaine communal. Dommage car ils étaient pourtant bien établis.

Les travaux ont été réalisés par nos agents communaux.



## Les dangers de la canicule pour les Aînés

Les personnes âgées souffrent plus que les autres de la chaleur excessive. Cette vulnérabilité a été particulièrement mise en exergue lors des canicules précédentes. Des dispositifs ont été mis en place pour protéger les aînés des risques climatiques.

Quelques conseils simples à suivre permettront aussi de réduire les risques.

### Quelles précautions prendre face à la canicule ?

**Des précautions élémentaires et quelques bonnes habitudes peuvent permettre à nos aînés de traverser sans encombre ces épisodes de canicule.**

- Fermer les volets, les rideaux ou les stores des fenêtres situées sur les façades exposées au soleil ;
- La nuit, créer des courants d'air dans le logement ;
- Se rendre dans des lieux climatisés (grandes surfaces, magasins...);
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-15h) ;
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires ;
- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher ;
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour ;
- Ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la canicule et favorise la déshydratation ;
- Éviter les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées ;
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommer des fruits et des crudités ;
- Manger normalement même sans faim ;
- Éviter les activités physiques (sports, jardinage) pendant la canicule.



### Qu'est-ce que la canicule ?

La canicule est une période de très forte chaleur au cours de l'été, lorsque la température diurne est élevée sans que la température nocturne descende suffisamment pour rafraîchir l'atmosphère.

Par exemple, si les températures dépassent 35 degrés en journée sans descendre la nuit sous les 20 degrés, pendant plusieurs jours, il s'agit d'une situation de canicule.

## Urbanisme

Depuis le 1er Janvier 2023, vous avez la possibilité de déposer vos demandes de Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable et Permis de Construire en ligne via la procédure ci-dessous :



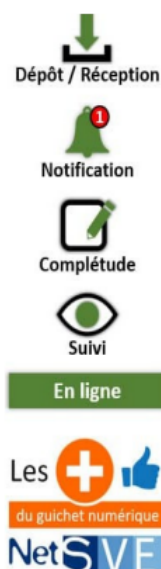
### Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

*Une solution qui bénéficie à toutes et tous.*

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

- 1 Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou en créant un compte.
- 2 NetSVE\* vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...)  
\* SVE = Saisie par Voie Électronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.



## Déchèterie

Le badge d'accès en déchèterie est réservé aux particuliers résidant parmi les 129 communes de la Haute-Saintonge dont la gestion des déchets est assurée par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.

Les foyers qui n'ont pas reçu de courrier peuvent le demander :

- Directement aux agents des déchèteries de la Haute-Saintonge
- Par mail : [service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)
- Par téléphone : 05 46 48 78 34
- En ligne via notre formulaire de demande de badge



Une fois le formulaire de la demande de badge reçu complet (formulaire + justificatif de domicile), les badges d'accès sont envoyés directement à chaque foyer. Un seul badge est attribué par foyer.

Le délai pour recevoir le badge est d'environ 2 semaines.



# CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

## ROUFFIGNAC

**ORDURES MENAGERES**  
à partir de 4h

**SACS JAUNES**  
à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur

<https://www.haute-saintonge.org/dechets/gestion-des-dechets>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	31 M	31 L	31 J	31 M	31 M	31 M	31 D

### Destruction d'un nid de frelons asiatiques

Nous avons fait intervenir M. Bruno Moreau de Jonzac. Son activité est la désinfection, désinsectisation, dératisation, pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques qui s'étaient installés dans le cerisier sur le terrain de boules.

Le montant de la prestation : **85,60 €**



### Embauche nouvel agent

La commune a embauché M. Guy BRIAUD comme agent technique pour une durée d'un an à 24 heures par semaine pour faire face aux travaux d'entretiens de la commune.

### Achat matériels

Achat d'un nettoyeur haute pression SOMADIS à JONZAC	<b>865,83 €</b>
Achat d'un groupe électrogène SOMADIS à JONZAC	<b>964,51 €</b>

### Intervention des pompiers (équipe cynophile de Saintes)

Règlement des pompiers pour une intervention pour capture d'animal méchant.	<b>1 375,00 €</b>
---	-------------------



## Notre centenaire

Cent ans !!! Un siècle !!! Vous vous rendez compte ???

M. Stéphane HERAUD ne porte des lunettes que pour lire, n'a pas besoin d'appareils auditifs et a toute sa tête. La preuve à mon arrivée, sa première question a été « Alors ça va à la mairie? »

Il est d'usage de dire et d'écrire : « *la commune fête son centenaire* ». Vous remarquerez l'usage du déterminant possessif, on ne dit pas « *un centenaire* » mais « *son centenaire* ». Chaque commune porte une affection bien particulière à ces hommes et à ces femmes qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie. Né Chez Bellot de Léon HERAUD cultivateur et de Alésia Marie DURAND sans profession, celui-ci s'est également établi sur son lieu de naissance comme cultivateur et éleveur.



M. HERAUD s'intéresse aux actualités et ne manque aucun match de rugby ou de foot.

De tous les habitants de ROUFFIGNAC, il est celui qui connaît le mieux son passé. Il est en quelque sorte l'incarnation de notre mémoire collective ...

Les élus ont été heureux de lui rendre hommage en lui offrant un panier garni.

## Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

### **Recensement à la mairie**

- \* Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile.
- \* Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.
- \* Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.
- \* Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :
- \* Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- \* Livret de famille à jour ;
- \* Justificatif de domicile ;

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

**Pour plus d'informations :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>



	<b>ATTESTATION DE RECENSEMENT</b>	Imprimé n° 100102. Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997. Format : 29,7 x 21.
Le maire de la commune de ROUFFIGNAC		
atteste que M. né(e) le à domicilié(e) à Rouffignac (17),		
a demandé son inscription sur les listes de recensement ;		
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à la journée défense et citoyenneté.		
L'intéressé(e), (Signature.)	Délibéré le 2017	(Cachet et Signature.)

Les informations relatives au "parcours de citoyenneté" sont consultables sur le site Internet : [www.defense.gouv.fr/dci/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/dci/parcours-citoyennete)

## Carte Nationale d'Identité (CNI)

Délivrée aux personnes de nationalité française, la Carte nationale d'identité est valide 15 ans (10 + 5 ans) pour les adultes et 10 ans pour les mineurs. La CNI permet de se rendre sans passeport dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Attention, certains pays ne reconnaissent pas la prolongation de la durée de validité au-delà des 10 ans : exemple l'Espagne, le Portugal ....

Vous avez besoin de faire établir une première carte d'identité ou de faire renouveler votre CNI expirée, perdue, volée ou détériorée ? Vous pouvez formuler une pré-demande en quelques clics à l'aide du formulaire en ligne sur ANTS. Une fois le formulaire complété, vous recevrez un mail de confirmation.

Le lieu de la demande en mairie, ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous, il faut aussi tenir compte du délai pour obtenir ce rendez-vous.

Il vous faudra présenter ces documents.

- \* Photos de moins de 6 mois conforme aux normes ;
- \* Justificatif de domicile ;
- \* Ancienne carte d'identité dans le cas d'un renouvellement ;
- \* Le justificatif imprimé de la pré-demande sur ANTS (QR code obtenu à la fin de la démarche).
- \* Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
- \* Vous devez retirer la carte **personnellement** au lieu de dépôt du dossier (reprise d'empreintes). Elle doit être retirée dans les 3 mois. Passé ce délai, elle sera détruite.

La nouvelle carte d'identité a la forme d'une carte de crédit. Elle est valide 10 ans.

**La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement.**

**Le délai de fabrication dépend du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative.**

### Attention

**Actuellement la durée de l'obtention de la carte d'identité varie entre 3 et 5 mois (selon le retour de certains administrés).**

**Pour plus d'informations :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>



## Les Antilles de Jonzac et Mysterra à Montendre

Pour les habitants de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, un tarif préférentiel est en vigueur du lundi au vendredi hors jours fériés et vacances scolaires, sur présentation de la carte résident ou d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez retirer votre **carte résident** à la mairie, gratuitement et immédiatement, en vous munissant **d'une photo** et d'un justificatif de domicile.





**Lundi** 9h à 12h - 14h à 18h  
**Mercredi** 9h à 12h - 14h à 18h  
**Jeudi** 13h30 à 18h  
**Tél/Fax:** 05 46 49 44 64  
09 67 30 95 59

[mairie-rouffignac@orange.fr](mailto:mairie-rouffignac@orange.fr)

Site de la commune : **Rouffignac 17**

**La Mairie sera fermée du**

**14 août au 03 septembre 2023 inclus**

## Sous Préfecture

**Sous-Préfecture de Jonzac**

4 Rue du Château 17500 JONZAC

**Tél: 05 46 27 43 00**

[sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr](mailto:sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr)

**Du lundi au vendredi de:**

**8h30 à 11h30 et 13h00 à 16h00.**



**RESE Sud Saintonge**

14 Chemin de l'usine 17130 MONTENDRE

**Tél: 05 46 49 42 56**



**EAU 17**

Service assainissement individuel

6 Chemin de l'usine 17130 MONTENDRE

**Tél: 05 46 92 72 52**

[haute-saintonge@eau17.fr](mailto:haute-saintonge@eau17.fr)



**Maison POP**

**Maison des services**

11 avenue de la gare

17130 Montendre

**Du lundi au vendredi de:**

**9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00**

**Tél: 05 46 70 43 67**

## **Déchetterie de Montendre**

Elle se situe dans la zone industrielle du Lézard à Montendre route de Bussac Forêt.

Un badge est désormais obligatoire pour déposer vos déchets.

Tél. / Fax. **05 46 49 08 78**

**Horaires été & hiver**

	MATIN	APRES-MIDI
<b>LUNDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b>MARDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b>MERCREDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b>JEUDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b> VENDREDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b>SAMEDI</b>	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
<b>DIMANCHE</b>	Fermée	Fermée

## Services d'urgences



Gendarmerie Nationale, boulevard de Saintonge. 17130 Montendre.

Tél : **05 46 49 40 27** ou au 17

Centre de Secours, 25 boulevard de Saintonge. 17130 Montendre.

Tél : 18

Internet: <http://perso.wanadoo.fr/pompiermontendre>

**SAMU** : 15 ou au 112

Hôpital de Jonzac, 4 avenue Winston Churchill.

17500 Jonzac. Tél : **05 46 48 75 75**

Centre de radiologie, 23 Avenue de l'Europe, 17500 Saint-Germain-de-Lusignan. Tél : **05 46 48 00 20**



## Naissances :

Sasha FILLOUX	Chez Piégut	le 28 Octobre 2022
Ambre, Julia, Mélinda LACHAUD	Chez Belot	le 06 Février 2023
Calie, Lydia BLOT	Le Bourg	le 27 Avril 2023



## Mariages :

Antoine, André MILLET et Naazia KAUSER	Le Moulin de La Sablière	le 09 Juillet 2022
Alan, René, Léon MOLLE et Marie-Pierre, Jeanne RAVET CARQUEFOU (Loire Atlantique)		le 23 Mars 2023
Arnaud, Julien, Tony FONTENAUD et Amélie, Lucie LOIRIT	Le Moulin de la Sablière	le 18 Mai 2023



## Décès :

Arlette, Simone, Jacqueline MARCHAIS	La Forêt	le 11 Août 2022
Violette DENIS	Le Breuil	le 30 Septembre 2022
Hervé, Gérard BOUJU	Le Gascon	le 28 Février 2023
Daniel, Franck BROUHARD	Le Bas de Mondoublet	le 11 Mars 2023
Christian, Jean DELVAEL	Chez Rivaud	le 21 Avril 2023